DOSSIER : LES IMPÔTS LOCAUX

pages 05 à 07

LA RENTRÉE SCOLAIRE

page 11

LE MAG

N•32

Ville de Basse-Goulaine

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / OCTOBRE 2016

Une patinoire pendant les vacances de Noël

page 04

SOMMAIRE

04 ACTUALITÉS

05 DOSSIER : LES IMPÔTS LOCAUX

08 ZOOM SUR... LA RÉCOLTE DU MIEL

09 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

10 SCOLAIRE ENFANCE ET JEUNESSE

12 ESPACE CULTUREL

13 COMMUNICATION

14 VIE SPORTIVE

SOCIAL FAMILLE ET SOLIDARITÉ

15 PROXIMITÉ

16 TRAVAUX

17 EXPRESSION POLITIQUE

CONSEILS MUNICIPAUX

18 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

19 AGENDA

20 A L'AFFICHE

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE
25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Tél. : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire : 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE
Jeunesse : 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr
Scolaire : 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs :
Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h le jeudi

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME
Technique : Tél. 02 40 13 51 86 - Fax : 02 40 06 23 81
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme : 02 40 06 05 09
secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU
Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi 10h - 12h / 14h - 17h

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE
LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65
LOCAL JEUNES : 02 40 54 94 83
CASA' ADOS : 02 40 06 19 69

PERMANENCE ELUS (le week-end)
06 25 74 40 94

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Margaux BAUD 06/09/2016
Arthur BRELET 16/06/2016
Faustine LEVILLAIN 16/06/2016
Paul ROUSSELOT 24/06/2016
Maé GUÉRIN 24/06/2016
Léna JAUFFRIT 30/06/2016
Lalie DRAPEAU 05/07/2016
Gabin TAILLIER 12/07/2016
Adélicia CHEVALIER 18/07/2016
Jules BERGER 20/07/2016
Lylou VILDAER 09/08/2016
Jules CLARAC 10/08/2016
Arthur BOISMARTEL 19/08/2016
Alexandre PANHARD 20/08/2016
Anaëlle HUIBAN 20/08/2016

MARIAGES

Aurélien LAFAILLE & Tiphaine ROSADO 10/06/2016
Maxime CORBARD & Lucile PERRAULT 11/06/2016
Guénolé LE LABOURIER & Cécile HERRMANN 24/06/2016
Jean-Louis VIGOUROUX & Anne-Claire SOREL 25/06/2016
Yohan JUBINEAU & Nancy CANIVET 25/06/2016

MARIAGES *(suite)*

Elodie MILLION & Claire HÉRY 09/07/2016
Simon BOUDISSEAU & Patricia LIVORIN 09/07/2016
Mathieu ADAMO & Valérie PASQUIER 15/07/2016
Frédéric TONNEAU & Karen PATRY 16/07/2016
Christopher HECK & Magalie LUCAS 21/07/2016
Stéphane MBINKY & Carole EAR 06/08/2016
Lydienne NDONGO EYANGO & Joël MASSOT 13/08/2016
Erwan HAMARD & Clémentine MYNARD 20/08/2016
Brice LEMAISTRE & Elsa PICHAUD 27/08/2016
Jean-Christophe DAVID & Anita HUBERT 03/09/2016
Florian SELVESTREL & Charlotte TANGUY 03/09/2016
Jérémy ARNAUD & Marion CASTERS 17/09/2016

DÉCÈS

Jeanne LAURENT veuve MARZELLEAU / 79 ans 06/06/2016
Claude WAQUIEZ / 72 ans 19/06/2016
Philia BRELET veuve PERRAUD / 96 ans 30/06/2016
Marcelle FLANDROIS veuve JOBARD / 86 ans 20/07/2016
Jean-Claude PELOTE / 71 ans 15/07/2016
Michelle LE BEUX épouse RICHARD / 95 ans 24/07/2016
Patrice JARSALÉ / 42 ans 12/08/2016
Robert GUERMONT / 95 ans 05/08/2016
Simone BELLEAU veuve MARAUD/ 83 ans 29/08/2016
Jeanine FOUGÈRES / 77 ans 06/09/2016
Eugène ROBERT / 86 ans 11/09/2016

EDITO

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire, ce sont 2 652 élèves qui ont repris le chemin de l'école, de la maternelle au lycée, avec l'ouverture d'une 16e classe à l'école du Grignon. Nous sommes heureux de constater qu'ils sont chaque année plus nombreux, signe de l'attractivité de notre ville.

Le forum des associations, les Sentiers de Goulaine et l'exposition Numéric Park, organisée dans le cadre de la Nantes Digital Week, avec plus de 800 visiteurs, ont lancé les manifestations qui vous seront proposées tout au long de cette année.

Le Maire accueille les enfants et les parents lors de la rentrée des classes.

La rentrée est aussi la période, moins agréable, où nous recevons les avis d'imposition, taxe foncière et taxe d'habitation.

La municipalité a décidé de maintenir les **taux de la part communale à l'identique en 2016,** comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population le 11 janvier 2016, et comme nous pouvons le faire **depuis maintenant 6 ans** (avec des **baisses votées en 2013 et 2014**) et ce tout en maintenant les services à la population et les investissements, vous avez pu découvrir les derniers en date avec la Halle couverte sur le parking du Grignon ou lors des portes ouvertes des nouvelles tribunes/vestiaires sur le stade Henri Michel le samedi 3 septembre.

Les augmentations que nous avons malgré tout constatées sur nos feuilles d'imposition sont donc dues à la revalorisation des bases décidée par l'état et à l'augmentation des taux votés par la Métropole.

La Métropole a lancé 1,7 milliards d'investissements, ce qui explique en partie cette hausse des taux d'imposition : 83 M€ pour l'usine de l'eau, 80 M€ pour le MIN, 40 M€ pour la réhabilitation du palais des sports de Beaulieu, 2,1 M€ pour la gare de Nantes…

J'avais proposé en conférence des maires de retarder certains de ces programmes au regard également des baisses de dotations de l'Etat, ce qui aurait permis de lisser ces hausses que je trouve personnellement trop lourdes et trop brutales. Cette option n'a pas été retenue par les élus de la majorité considérant que les projets étaient déjà lancés.

Le plan Vigipirate est passé en vigilance renforcée sur notre département depuis le 29 août 2016, nous étudions la mise en place d'équipements visuels sur tous les sites de la commune accueillant des enfants : les écoles maternelle et primaire, l'accueil péri-scolaire, le multi-accueil, le RAM et le centre de loisirs, afin de répondre aux mesures de précaution demandées par le Ministère, les échanges avec les directeurs d'établissements se poursuivent sur ce sujet.

Je vous souhaite une excellente rentrée et j'aurai plaisir à vous retrouver au détour des manifestations organisées tout au long de l'année, n'hésitez pas à en consulter le programme sur le site internet de la ville totalement repensé pour faciliter votre navigation.

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Magazine d'information municipale / N°32 - Octobre 2016
Directeur de la publication : Alain Vey / Rédaction : service communication
Photos : ville de Basse-Goulaine et associations goulainaises
Création graphique : Val PG / Exécution et Impression : Val PG
Tirage : 4 000 ex / Imprimé à base d'encres végétales
et sur papier recyclé / PEFC / Dépôt légal à parution
Encarté dans ce magazine : Agenda 21 - Point d'étape au 01/09/2016

DE NOMBREUX GOULAINAIS AUX PORTES OUVERTES DE LA TRIBUNE / VESTIAIRES

Lors des portes ouvertes du 3 septembre, les Goulainais ont visité avec curiosité et intérêt la nouvelle tribune / vestiaires du stade Henri Michel. Ils ont découvert des installations de qualité permettant d'accueillir les associations sportives et les spectateurs des diverses manifestations dans de très bonnes conditions.

Une délégation du Bénin à Basse-Goulaine

Début juillet, le Maire Alain VEY a reçu une délégation béninoise qui effectuait un déplacement en Europe. Lors d'échanges très nourris, les questions liées à l'éducation, à la vie économique mais aussi aux institutions des deux pays ont, entre autres, été abordées.

Signature du contrat de co-développement 2016-2020

2 996 000 € : c'est le montant d'investissements prévu dans le contrat de co-développement signé début juillet entre la Ville de Basse-Goulaine et Nantes Métropole. Sur la période 2016-2020, la Métropole va financer des projets d'amélioration des voieries sur la commune.
Les aménagements viseront à accompagner le développement urbain, afin de prendre en compte les enjeux d'accessibilité et de sécurité dans les déplacements.

Voeux à la population

Le Maire, Alain VEY, présentera ses vœux aux habitants de Basse-Goulaine le 9 janvier 2017 à 19 h, lors d'une cérémonie à la salle Paul Bouin.

PATINOIRE À NOËL

Une patinoire sera installée pendant les vacances scolaires de Noël, du 17 décembre 2016 au 3 janvier 2017, sur le parking du Grignon.
Les patineurs seront cette année à l'abri des intempéries puisqu'elle se trouvera sous la halle couverte qui sera livrée le 18 octobre.
L'équipe du centre municipal jeunesse vous y accueillera pendant les horaires d'ouverture qui vous seront bientôt communiqués.

Taxe foncière, taxe d'habitation : les raisons de l'augmentation

Tous les habitants des 24 communes de la Métropole ont reçu leur taxe foncière et recevront dans les prochains jours leur taxe d'habitation. Vous avez constaté, ou constaterez cette année, une hausse importante de ces impositions. Ce dossier revient sur les raisons de cette augmentation.

Comprendre votre avis d'imposition

Un exemple d'avis de taxe foncière vous est présenté ci-dessous. Pour la taxe d'habitation, le taux de la part Nantes Métropole passe cette année à 10,14% (contre 8,56 % en 2015).

Taux de la part communale (inchangé en 2016)

Taux de la part Nantes Métropole (6,41 % en 2016 au lieu de 0,659 % en 2015)

Taux de la taxe d'ordures ménagères (en baisse en 2016)

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 440 LOIRE-ATLANTIQUE Commune : 009 A BASSE-GOULAINE

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2015	19,59 %	%	0,659 %	15,00 %	%	10,73 %	%	
	Taux 2016	19,59 %	%	6,41 %	15,00 %	%	7,50 %	%	
	Adresse								
	Base	2897		2897	2897		2897		
	Cotisation	568		186	435		217		1406
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisations 2015	562		19	430		308		
	Cotisations 2016	568		186	435		217		
	Variation en % ⑧	+1,07 %	%	+878,95 %	+1,16 %	%	-29,55 %	%	

Base définie par l'État (+ 1,01 % en 2016)

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2015	80,27 %	%	4,88 %	23,04 %	%	16,40 %	%	
	Taux 2016	80,27 %	%	4,88 %	23,04 %	%	16,30 %	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles	28		28	28		28		
	Cotisations 2015	22		1	6		5		
	Cotisations 2016	22		1	6		5		34
	Variation en % ⑧	0 %	%	0 %	0 %	%	0 %	%	

Pourcentage d'augmentation liée à la hausse des bases décidée par l'État

Pourcentage d'augmentation :
- lié à la hausse des bases décidée par l'État
- lié à la hausse des taux votée par Nantes Métropole

Pourcentage de baisse liée à la diminution des taux votée par Nantes Métropole

Projet de la future gare de Nantes

L'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX EST ESSENTIELLEMENT DUE :

•Aux bases d'imposition, sur lesquelles est appliqué un coefficient de revalorisation voté chaque année par le Parlement dans la loi de Finances. Pour 2016 il de 1,01.

•A Nantes Métropole, dont les élus majoritaires ont voté une augmentation des taxes locales d'imposition (intercommunalité).

	2015	2016
Taxe d'Habitation	8,56%	10,14%
Taxe Foncière	0,659%	6,41%

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), applicable sur la taxe foncière, est quant à elle passée de **10,73%** à **7,50%**.

La taxe foncière

Qui la paie ?
Les propriétaires ou usufruitiers d'un bien immeuble, ménages ou entreprises.

Qui la perçoit ?
Basse-Goulaine, Nantes Métropole, le Département de Loire-Atlantique et l'État (frais de gestion).

Comment est-elle calculée ?
Elle est établie annuellement, en fonction de votre situation au 1er janvier de l'année de l'imposition. La base d'imposition de la taxe foncière est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale. La valeur locative est actualisée chaque année par l'état. Les taux sont votés par les collectivités territoriales. Le montant de la taxe foncière s'obtient en appliquant le taux à la base d'imposition.

A quoi sert-elle ?
Elle contribue ainsi au développement des équipements collectifs et des services proposés.

La taxe d'habitation

Qui la paie ?
Les ménages locataires, propriétaires ou occupants à titre gratuit.

Qui la perçoit ?
Basse-Goulaine, Nantes Métropole et l'État (frais de gestion).

Quel logement est concerné ?
Elle est établie annuellement, en fonction de votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle est due pour votre habitation principale et votre éventuelle résidence secondaire.

Comment est-elle calculée ?
L'administration calcule la base d'imposition en appliquant certains abattements à la valeur locative brute du local. La taxe d'habitation est égale à cette base d'imposition multipliée par les taux fixés par les collectivités locales.

A quoi sert-elle ?
Elle contribue ainsi au financement des services rendus aux habitants, des équipements collectifs…

EN CE QUI CONCERNE BASSE-GOULAINE LES TAUX DE FISCALITÉ, SUR LA PART COMMUNALE, **N'ONT PAS AUGMENTÉ DEPUIS MAINTENANT 6 ANS.**

Ils ont été maintenus à l'identique en 2016 (annoncé par Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, lors de la cérémonie des vœux à la population le 11 janvier 2016 et rappelé dans les Mag n° 29 de janvier 2016 et n° 30 d'avril 2016).

2008	0%
2009	+ 1%
2010	+ 1,5%
2011	0%
2012	0%
2013	- 0,5%
2014	- 0,5%
2015	0%
2016	0%

Variation des taux d'imposition de la commune.

La Ville de Basse-Goulaine a décidé en juin 2008 une exonération de la taxe foncière (à concurrence de 50% pour la part qui lui revient) sur les propriétés bâties, concernant les logements achevés avant le 1er janvier 1989 qui ont fait l'objet par le propriétaire de dépenses d'équipement pour réaliser des économies d'énergie.

Puis la commune a voté en octobre 2008 un abattement de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées ou invalides (cet abattement est égal à 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune). Cet abattement est également applicable aux contribuables qui occupent leur habitation principale avec des personnes handicapées ou invalides.

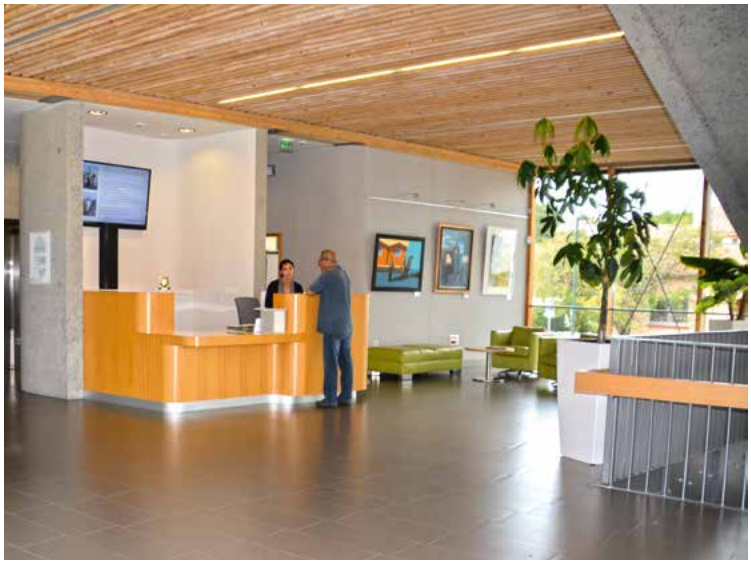

- **Les services à la population, malgré les transferts de charges de l'état, les baisses de dotations et l'augmentation des rémunérations des agents communaux, ont pu être maintenus :**

- Service minimum d'accueil dans les écoles en cas de grève des enseignants
- Gratuité des activités dans le cadre des rythmes scolaires
- Un accueil amélioré de la population et des démarches regroupées en un même lieu (état civil, scolarité, jeunesse, social, police municipale...) grâce à la construction du nouvel hôtel de ville
- Le budget de subventions aux associations a été maintenu
- La municipalité a participé à hauteur de 150 000€ aux travaux de sécurisation des accotements de la route du Loroux-Bottereau (alors qu'il ne s'agit pas d'une compétence communale)

- **De nombreux investissements ont été lancés depuis 2008 (hôtel de ville, centre aquatique, centre de loisirs, travaux dans les écoles, tribunes/vestiaires, locaux associatifs…) sans aucun recours à l'emprunt, tout en divisant par 4 la dette par habitant depuis 2007 (elle est aujourd'hui de 314€, alors que la moyenne nationale pour les communes de moins de 10 000 habitants est de 870€).**

Nous nous attacherons à poursuivre un niveau d'investissements et de services pour le bien-être des Goulainais, tout en maîtrisant l'endettement et l'évolution de la fiscalité sur la part communale, tant que nous en aurons la possibilité.

ZOOM SUR...

LA RÉCOLTE DU MIEL

Une récolte goût'lainaise en famille !

Samedi 27 août, l'apiculteur Michel Février a procédé à la récolte du miel des ruches installées au Parc de la Grillonnais et de celles qui ont nouvellement pris place dans le parc de l'accueil de loisirs « La Récré Goulainaise ». La Ville de Basse-Goulaine compte désormais 6 ruches.

Les Goulainais sont venus nombreux et en famille assister à cette manifestation. 300 personnes ont ainsi pu visualiser les différentes étapes de l'extraction et en découvrir davantage sur le monde de l'abeille. Le miel 2016 était également proposé à la dégustation.
30 kg ont été récoltés cette année.
Chacun a pu repartir avec du miel de l'année 2015 qui était proposé à la vente. **634,50 € ont ainsi été recueillis et seront reversés au CCAS de la commune.**

2016 : une production en baisse à l'échelle du département

Comme l'Unapla (Union des apiculteurs de Loire-Atlantique) le souligne, *«l'année 2016 a été particulièrement mauvaise pour l'apiculture en général».* Ainsi, la production sur Basse-Goulaine a diminué de près de la moitié par rapport à l'an dernier.

L'Unapla explique cette production en baisse par la météo peu favorable au printemps mais également par le problème des pesticides qui touchent les abeilles. L'importance de la biodiversité doit également être mise en avant, pour favoriser le butinage des abeilles. Dans ce cadre, l'Unapla insiste sur le rôle essentiel des haies bocagères. Dans le but de les protéger, ces dernières avaient d'ailleurs fait l'objet d'un inventaire en juin 2015.

Comment installer une ruche chez soi ?

Un arrêté préfectoral encadre les règles à suivre pour l'installation de rucher. Les ruches doivent être placées à l'arrière de clôtures les séparant des routes, des chemins publics et des propriétés voisines. La clôture doit avoir au moins deux mètres de hauteur sur toute la longueur et dépasser à ses extrémités les dernières ruches d'au moins deux mètres dans chaque sens. En l'absence de clôture, la mise en place de ruches doit respecter des distances de sécurité par rapport aux voies publiques et aux propriétés voisines.
Par ailleurs, l'installation de ruches doit faire l'objet d'une déclaration à la DGAL, Direction Générale de l'Alimentation (cerfa n°13995*03).
Pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'UNAPLA, **www.unapla.org.**

ECO-GESTE

Limiter le nombre de fauchage à un seul passage annuel, et le réaliser en fin de saison, permet aux plantes de croître, fleurir et fructifier. Les fleurs vont attirer une quantité impressionnante d'insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar.
Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au renouvellement de l'espèce. Le couvert végétal sera un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y reproduiront. Ainsi, un bord de route en fauchage tardif offre bien plus de services à la nature qu'un bord de route fauché trop tôt ou trop souvent.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Cimetières : reprise de concessions

La commune de Basse-Goulaine a lancé en octobre 2015 une procédure de reprise des concessions échues, abandonnées et des terrains communs dans les cimetières du bourg et des Landes de la Plée. Toutes les familles concernées ont préalablement été contactées afin de leur proposer le renouvellement de leurs concessions.
Une première opération s'est déroulée sur le mois d'août 2016 et a concerné la reprise de 17 emplacements dans le cimetière du bourg et 6 dans le cimetière des Landes de la Plée. Elle sera suivie de deux autres opérations en 2017 pour 42 emplacements prévus à reprendre.
Les restes mortels ont fait l'objet d'une exhumation suivie de leur ré-inhumation dans deux ossuaires communaux, un installé dans le cimetière des Landes de la Plée et un dans le cimetière du bourg.

Le budget de cette 1ère phase d'exhumations est de 11 370€ TTC (un budget de 23 000€ a été estimé pour 2017), 85 renouvellements ou achats ont permis de récolter 19 746€.

ELABORATION DU PLUM : RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES

Dans le cadre de l'élaboration du PLUm, Nantes Métropole et la Commune procèdent actuellement à une actualisation des espaces boisés et à un recensement des arbres remarquables implantés sur notre commune.

Afin d'obtenir un inventaire le plus exhaustif possible et de mettre en valeur notre patrimoine, nous invitons les propriétaires à signaler les arbres de qualité implantés sur leur propriété, en précisant les éléments suivants :
- adresse de la propriété
- âge et espèce de l'arbre
- photographie de l'arbre
- localisation de l'arbre dans la propriété.

Contact :
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville de Basse-Goulaine
25, rue de la Razée
44115 Basse-Goulaine
contact@basse-goulaine.fr.

Métropole : Grand débat sur la transition énergétique

Qu'est-ce que la transition énergétique ?
La transition énergétique désigne le passage d'un système énergétique actuel, utilisant des ressources non renouvelables, à un bouquet énergétique (ou mix énergétique) basé principalement sur des ressources renouvelables. Elle vise également à réduire nos consommations d'énergie, à re-questionner nos besoins et nos usages pour faire face aux défis énergétiques actuels, notamment le réchauffement climatique, les ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon) plus rares ou encore les tensions géopolitiques.

Comment se déroule le débat ?
Pour répondre aux enjeux de la transition énergétique à l'échelle spécifique de la métropole nantaise, quatre grands thèmes ont été retenus, en concertation avec les communes et des acteurs du territoire :
- quels modes de vie ?
- quels paysages ?
- quels accès à l'énergie ?
- quelles innovations ?

Le débat, ouvert à tous, se déroule sur 7 mois, jusqu'au 31 mars 2017. En avril 2017, la commission sera en charge de produire un rapport qu'elle remettra aux élus de Nantes Métropole. Les préconisations citoyennes seront instruites pour aboutir à des décisions qui engageront l'avenir de la métropole.

Plus d'information sur www.nantestransitionenergetique.fr

UNE COMMISSION INDÉPENDANTE

Caroline, Eric, Adèle et Samuel sont 4 citoyens bénévoles qui forment la commission, afin de garantir en toute indépendance le bon déroulement du débat.

150 PARTICIPANTS À URBAN INVADERS

Au début de l'été, la culture urbaine s'invite à Basse-Goulaine, lors du rendez-vous «Urban Invaders» proposé par le centre municipal de la jeunesse. Le 2 juillet, les amateurs ont pu s'initier à la pratique des sports urbains (skate, trottinette, border cross...), mais aussi participer à des animations de body art ou de sérigraphie.

Un cycle de conférences organisé par les Relais Assistants Maternels du Sud Loire

Les Relais Assistants Maternels de 6 communes du sud Loire (Basse-Goulaine, Bouguenais, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Les Sorinières et Vertou) se sont associés pour proposer des conférences tout au long de l'année 2016/2017.
Ces conférences abordent diverses thématiques centrées autour de la petite enfance et s'adressent aux assistants maternels comme aux parents ou futurs parents. L'entrée est libre et gratuite pour l'ensemble des conférences.
Vous pouvez retrouver le programme sur **www.basse-goulaine.fr** ou auprès du Relais Assistants Maternels de Basse-Goulaine (ram@basse-goulaine.fr).

SOUVENIRS DE VACANCES : « LE CAMPING EN FOLIE » !

Le 26 août, le centre municipal jeunesse a convié les parents pour une soirée « souvenirs de vacances », à la Récré Goulainaise. En déambulant dans un décor de camping, les parents ont pu découvrir des expositions et spectacles réalisés tout au long de l'été par les structures enfance (centre de loisirs) et jeunesse (Local Jeunes et Casa'Ados).

Plan VIGIPIRATE

En cette période de rentrée scolaire Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, a sensibilisé les agents travaillant dans des structures accueillant des enfants ou du public (écoles, centre de loisirs, multi-accueil, gymnases…), ainsi que les présidents d'associations, dans le cadre du plan VIGIPIRATE passé en vigilance renforcée sur notre département.
Il a également rencontré les directeurs des établissements scolaires publics, maternelle et primaire, afin d'évoquer les moyens à améliorer en matière de vigilance, de surveillance et de protection.
Une affiche «réagir en cas d'attaque terroriste» a été apposée dans chaque bâtiment public.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE : 2 652 ÉLÈVES SUR LES BANCS GOULAINAIS

La rentrée scolaire 2016/2017 a été marquée par une bonne nouvelle : l'ouverture d'une 16e classe à l'école publique du Grignon.
Les effectifs dans les établissements maternels et primaires s'établissent ainsi :
- 7 classes et 195 élèves de la très petite à la grande section, à l'école publique de la Champagnère
- 16 classes et 419 élèves du CP au CM2, à l'école publique du Grignon
- 4 classes et 108 élèves de la pré-petite à la grande section, à l'école privée Sainte-Marie
- 7 classes et 193 élèves du CP au CM2, à l'école privée Saint-Brice.

Dans l'enseignement secondaire, 509 élèves sont inscrits au Collège de Goulaine et 1227 élèves étudieront au Lycée de la Herdrie.

ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole de la Champagnère

Nous comptons à ce jour, 195 élèves répartis en 9TPS, 63PS, 53MS et 70GS. Quelques travaux d'été réalisés par la municipalité vont permettre à vos enfants de découvrir un pont suspendu, des jeux tracés au sol et la réparation d'un pont instable dans les 3 cours, une salle de restauration repeinte en blanc ainsi qu'un réseau filaire à la place du wifi.
Les pommes de nos pommiers sont mûres et nous faisons à nouveau de bonnes recettes variées dans nos classes! Pour Noël, notre hall d'entrée sera comme chaque année décoré par toutes les classes.

Fresque réalisée par les élèves de 4-1, sur le thème du Mieux vivre ensemble

Rentrée au collège de Goulaine

Près de 510 élèves de Basse et Haute Goulaine ont fait leur rentrée en septembre au collège de Goulaine. Bienvenue aux 110 élèves de 6e qui ont été accueillis le jeudi 1er septembre par l'Equipe du collège et par les élèves de 4e. Nous souhaitons à tous une très belle année, pleine de découvertes, de rencontres, de plaisirs d'apprendre et de réussites. Vœux de succès tout particulièrement pour les élèves de 3e qui passeront le Brevet en juin 2017.
Cette rentrée 2016 est celle de la mise en place de la Réforme du Collège, cette réforme se fera sereinement avec la mise en place de nouveaux dispositifs (Enseignement Intégré des Sciences et Technologie, Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) expérimentés au collège depuis plusieurs années.
L'Aide Personnalisée sera déclinée pour que tous et chacun puissent donner le meilleur.

Les réunions de rentrée seront des temps d'informations et d'échanges, indispensables nous permettant de mieux comprendre les objectifs, les attentes et les contraintes de chacun.
FELICITATIONS aux élèves de 3e qui ont réussi leur Brevet et aux enseignants qui ont rendu possible ce succès : 96,35% d'élèves reçus dont 89,05% avec mentions. Une soirée de remise des diplômes est prévue en octobre au collège.

Très belle rentrée à tous
Laurence Moisdon

BEAU SUCCÈS DE LA BROCANT'LIVRES

Les Goulainais ont répondu présents à la première braderie organisée par la Médiathèque René Guy Cadou au manoir de Kerclar le samedi 17 septembre. Polar, bandes dessinés, albums, romans... 1179 livres ont été vendus lors la brocant'livres.

RANDONNÉE ET VISITES POUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

Plusieurs animations étaient organisées à l'occasion de la Journée du Patrimoine, dimanche 18 septembre. 80 personnes ont participé à la balade sur les traces de l'histoire de deux villages de Basse-Goulaine : Les Vallées et L'Ile Chaland. Le monument aux morts érigé dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville et la chapelle Saint-Michel étaient également proposés à la visite.

Les randonneurs près du repère altimétrique indiquant le niveau de l'eau record atteint lors de la crue de 1910 au village des Vallées.

LES ORDINOSAURES DE NUMERIC PARK ONT FASCINÉ PETITS ET GRANDS

800 personnes sont venues visiter l'exposition qui se tenait du 22 au 25 septembre à la salle Paul Bouin, dans le cadre de la Nantes Digital Week. Les vieux ordinateurs, les machines à calculer mais aussi la salle dédiée aux anciens jeux vidéos ont réveillé des souvenirs, pour un moment d'échanges en famille.

Les CM2 de l'école du Grignon et de l'école Saint-Brice - Sainte-Marie ont découvert l'exposition

Séance de rétro-gaming en famille, dans la petite salle Paul Bouin

ESPACE CULTUREL / COMMUNICATION

MARTINE DIOTALEVI : INVITÉE D'HONNEUR DU SALON D'AUTOMNE

Le Salon d'Automne réunit chaque année les amateurs d'art de Basse-Goulaine. Peintres, sculpteurs ou photographes, ils se retrouveront samedi 26 et dimanche 27 novembre à la salle Paul Bouin pour présenter leurs œuvres au public.

Cette année, l'invitée d'honneur est **Martine Diotalevi,** artiste peintre. Baignée dans le milieu artistique depuis son plus jeune âge, elle s'est nourrie de couleurs et de matières pour façonner sa perception du monde. *« L'art est devenu une façon de vivre et une activité vitale, explique-t-elle. Dans mon processus de création plusieurs médiums comme l'huile, l'acrylique, l'encre et le collage me servent à cristalliser mon rêve sur la toile. C'est le contenu de mon imaginaire, restitué par ma démarche artistique. Je projette dans les formes et les couleurs mes sentiments, dans le mouvement les idées et les inspirations qui m'habitent . Ce sont des propositions d'émotions … »*

A découvrir les 26 et 27 novembre de 10h à 18h, salle Paul Bouin. Entrée libre.

Saison culturelle 2016/2017 : réservez vos places !

Avec des spectacles de 8 à 15 €, la Ville vous propose toute l'année des moments conviviaux, à vivre en famille ou entre amis. La programmation 2016/2017 est un savant dosage d'incontournable (le Trophée de la Mode, 31 mars), d'humour *(Frédérick Sigrist refait l'actu,* 24 juin), de rythme (Soirée beatbox avec Berywam, 20 mai) et de nouveauté (Spectacle de danse *Boléro, un hommage à Maurice Ravel,* 4 février).

Rendez-vous sur notre billetterie en ligne sur www.basse-goulaine.fr ou directement en mairie. Le saviez-vous ? Avec l'abonnement à la carte, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels à partir de 3 spectacles réservés.

N'oubliez pas la prochaine date !

© Lionel Gédébé

Pour le meilleur et pour le rire

Séverine Ferrer et Didier Gustin sont réunis sur scène pour ce vaudeville divertissant : le couple qu'ils forment pour l'occasion sortira-t-il indemne des révélations qui vont s'enchainer ? Le dimanche 13 novembre à 14h30 et à 18h, salle Paul Bouin. 15 €, Réduit 8 €, Abonné 12 €.

Mise en ligne du nouveau site Internet

Sur votre ordinateur, votre tablette ou votre mobile, restez connecté avec votre Ville ! Le nouveau site Internet de la commune est en ligne depuis le 26 septembre.

Retrouvez toutes les informations utiles et abonnez-vous à la newsletter !

Si vous constatez des dysfonctionnements, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous nous efforcerons de les corriger dans les meilleurs délais.

www.basse-goulaine.fr

Forum des associations

32 associations sportives, culturelles ou sociales étaient mobilisées pour présenter leurs activités lors du forum des associations, le samedi 3 septembre. Nous souhaitons une très belle saison 2016/2017 à tous leurs bénévoles et adhérents !

BASSE-GOULAINE SE MOBILISE POUR LE TÉLÉTHON !

L'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. À l'aube des premiers traitements, elle continue de jouer son rôle de défricheur et d'impulser le développement de thérapies innovantes pour les maladies rares. Alors que les essais chez l'Homme se multiplient, l'association est plus que jamais concentrée sur ses priorités : efficacité thérapeutique et accès au médicament pour les malades, intérêt général au bénéfice du plus grand nombre.

Pour soutenir l'association, participez aux différentes animations proposées les 2 et 3 décembre par la Ville, le Centre Municipal Jeunesse, les établissements scolaires et les associations de Basse-Goulaine.

A vos agenda : Ateliers «La santé dans l'assiette»

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique - Vendée met en place un cycle de 6 ateliers **« La santé dans l'assiette »,** en partenariat avec le CLIC Villes Vill'Ages. Rendez-vous le jeudi 13 octobre à 10h, petite salle Paul Bouin, pour la réunion d'information et les inscriptions.

Contact : Pôle Prévention MSA : 02 40 41 30 83 , CLIC Villes Vill'Ages : 02 28 01 82 24.

SENTIERS DE GOULAINE

Le dimanche 4 septembre, 228 sportifs ont participé aux deux courses 6 km et 15 km des sentiers de Goulaine. Les 142 inscrits au parcours de 15 km ont permis de récolter 710 €, dont 426 € seront reversés à l'association Vaincre la mucoviscidose.

Résultats

- **Vainqueurs du parcours « sportif » 15 km :**
  - masculin : Antony SORIN (55 minutes et 45 secondes)
  - féminin : Sophie LECOMTE (1 heure et 12 minutes)
- **Vainqueurs du parcours « loisir » 6 km :**
  - masculin : Eric AUGEREAU (25 minutes et 09 secondes)
  - féminin : Séverine BROHAN (27 minutes et 50 secondes).

Virades de l'espoir : 975 € récoltés

Dimanche 25 septembre, des randonnées pédestres et cyclo ainsi qu'une activité zumba étaient proposées pour soutenir l'association Vaincre la mucoviscidose. Durant la manifestation, des pots du miel des ruches de Basse-Goulaine étaient également disponibles à la vente. Au total, grâce à la centaine de personnes mobilisées, 975 euros pourront être reversés à l'association.

SOCIAL, FAMILLE ET SOLIDARITÉ / PROXIMITÉ

Une aide pour les frais de chauffage

Lors de sa réunion du 26 septembre 2016, la commission administrative du CCAS a décidé de reconduire l'aide en argent accordée aux personnes âgées de + de 65 ans vivant seules ou en couple, leur permettant ainsi de régler leurs frais de chauffage et d'électricité de l'hiver 2016/2017. Celle-ci est versée aux personnes dont les ressources sont inférieures ou égales au plafond fixé pour l'attribution de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, soit :

- pour un couple : 14 918,90 € par an, soit par mois 1 243,00 €
- pour une personne seule : 9 609,60 € par an, soit par mois 801,00 €.

Cette aide a été fixée à la somme de 220 €.

Les personnes remplissant ces conditions sont invitées à retirer les imprimés en mairie et à les retourner avant le 6 janvier 2017.

INSTALLATIONS

→ Le Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes de Loire-Atlantique vous fait part de la création du cabinet dentaire du :
Docteur Nidane ASLANE
Chirurgien - dentiste
5 rue de la vieille cure - Tél. 09 82 45 12 80 - 09 82 45 33 25
http://docteur-nidal-aslane.chirurgiens-dentistes.fr

→ **Isabelle de « Prof à domicile »**
Cours d'allemand, d'anglais et de soutien scolaire (tous niveaux).
228 route des Landes de la Plée - Tél. : 06 85 14 73 85
www.prof-a-domicile.com - loizeau.isabelle@orange.fr

→ **CG ACCOMPAGNEMENT - Chantal Garin**
Coach spécialisée en accompagnement personnel et professionnel
3, rue de Tasmanie - Tél. : 06 07 91 70 90
cg.accompagnement@orange.fr - www.cg-accompagnement.wix.com/coach

→ **Cadon Ebénisterie - David Cadon**
18, passage de la Plée
Tél. 09 64 12 52 66 - 06 47 81 53 89 - Fax 02 28 21 83 94
ebenisterie.cadon@gmail.com

La Poste : nouveaux horaires

A compter du 2 janvier 2017,
La Poste vous accueillera désormais :
- Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mardi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
- Le samedi : de 9h à 12h.

Nouveaux horaires à la trésorerie de Vertou

Pour l'accueil physique et téléphonique, la trésorerie de Vertou sera ouverte :
- **les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**
- **les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.**

Parking de la Chantrie

Afin de répondre aux besoins des commerçants, deux places supplémentaires ont pu être créées sur le parking de la Chantrie, en déplaçant le stationnement des 2 roues devant la Médiathèque.

Rue de l'Arche

Une limitation de vitesse à 50km/h a été instaurée à titre provisoire rue de l'Arche, dans le sens Basse-Goulaine/Les Vallées, en raison des risques encourus à cause de la déformation de la chaussée due à la sécheresse.

Carrefour rue Magellan / Rue Robert Scott

Afin de supprimer les nuisances engendrées par le stationnement sauvage au carrefour situé au niveau de la rue Magellan et de la rue Robert Scott, des bornes ont été installées pour interdire le stationnement sur les trottoirs et les espaces verts voisins.

GRIGNON : OUVERTURE DE LA HALLE COUVERTE

A partir du 18 octobre et après 6 mois de chantier, la halle du grignon va désormais accueillir le marché du mercredi matin. En dehors de ce jour, la halle sera accessible pour le stationnement des voitures. Diverses manifestations pourront également se tenir sous la halle : rendez-vous est pris pour les fêtes de fin d'année, avec le village de Noël les 3 et 4 décembre et la patinoire du 17 décembre au 3 janvier.

NOUVELLES PEINTURES ET NOUVEAUX STORES À L'ÉCOLE DU GRIGNON

Dans la continuité des travaux de l'été 2015, l'entretien de l'école du Grignon s'est poursuivi cet été avec la remise en peinture de 5 classes pour un montant de 11 969,11 € TTC. Les stores ont également été renouvelés dans 4 classes pour un coût de 5 924,76 € TTC.

A la rentrée, l'école, qui a bénéficié d'une ouverture d'une seizième classe, était prête à accueillir les élèves et les enseignants dans des locaux agréables.

ABRI ENSEIGNANT À L'ÉCOLE DU GRIGNON

Fin septembre, un abri voûte de 2,44 x 2,09 mètre a été posé devant l'école du Grignon pour les enseignants et les enfants qui attendent leurs parents. Le montant des travaux s'est élevé à 1 822,93 € TTC.

EXPRESSION POLITIQUE / CONSEILS MUNICIPAUX

Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire

Quelles conditions de travail pour les employés municipaux de Basse-Goulaine ?

L'équipe dirigeant la commune se dit «moderne et humaine». Moderne signifie « qui s'adapte pleinement aux innovations de son époque, qui est de son temps » selon le Larousse. Nous doutons que la gestion de Basse-Goulaine soit moderne vu les réticences qu'a la mairie à suivre les orientations du Grenelle de l'Environnement dans sa politique urbaine ou sociale par exemple.

Humaine, on peut se poser la question ?

L'article de l'Hebdo de Sèvre et Maine du 8 Septembre dernier nous éclaire sur certaines pratiques du Maire.

En effet, l'ex-directeur des services techniques de Basse-Goulaine avait assigné son employeur pour que sa dépression soit reconnue comme étant d'origine professionnelle, ce que le maire nie.

Le juge des référés du tribunal administratif de Nantes a donné raison au salarié.

Il a demandé à la mairie de statuer à nouveau sur son cas sous un mois et de payer 800€ pour ses frais de justice.

Lors de ce jugement, l'avocat de l'agent décrit une «gestion monarchique et despotique du maire et du Directeur Général des Services». Que faut-il en penser ?

Auparavant, quelques employés de la mairie étaient déjà venus nous décrire des situations proches de l'article. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons détailler ces cas.

Cela nous renvoie au rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 17 décembre 2015 dans lequel elle note que le taux d'absentéisme des agents est très élevé : 17 agents ont été en arrêt de maladie plus de 20 jours en 2014 ! Elle conseille à la commune de pousser plus loin son analyse sur les causes de l'absentéisme.

Nous pensons que, quelle que soit l'origine de la souffrance au travail d'un salarié (et le juge a reconnu ici le lien direct avec les conditions de travail), elle doit être prise en compte le plus rapidement possible. L'employeur se doit d'y apporter une réponse positive qui soit un soulagement pour le salarié. Aucun argument ne peut justifier de nier cette situation de détresse morale.

Vous pouvez venir nous rencontrer le premier samedi de chaque mois dans nos locaux à la mairie de Basse-Goulaine de 10h30 à 12h00 ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante : elus.bges@free.fr

Les élus de la liste Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire
le 20 septembre 2016.

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

Nous ne commenterons pas le texte de la liste d'opposition « Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire », rédigé sur la base d'un article paru dans la presse, en toute méconnaissance du dossier, pas plus que nous ne commentons les décisions de justice.

Le cas de l'agent concerné date de 2009. Un seul des élus de cette liste d'opposition était présent à l'époque des faits…

Les raisons factuelles de ce dossier ont été précisées lors d'un conseil municipal à huis clos qui s'est déroulé le 23 septembre 2016.

Deux élus de la liste d'opposition « Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire » ont cependant préféré quitter la séance plutôt que d'entendre les explications données par Monsieur le Maire et trois de ses adjoints qui s'étaient plaints à l'époque, par courrier, du comportement insatisfaisant de l'agent en question.

Notre liste « Basse-Goulaine Moderne et Humaine » tient à assurer de son soutien plein et entier Monsieur le Maire dans sa conduite et sa gestion de notre commune fondée sur un service public de qualité.

Le rapport rendu en janvier 2016 par la Chambre Régionale des Comptes atteste de cette bonne gestion, tant pour la situation des finances que pour la gestion des ressources humaines. Pour ce dernier point, le rapport indique notamment que les longues absences des employés municipaux provenaient de « problèmes individuels de santé, dont nombre d'accidents domestiques ».

Conseil municipal (extraits)

- **Vendredi 23 septembre 2016**

Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention d'occupation du domaine public lieu-dit « les Prés verts » parcelle ZD 84 avec BOUYGUES TELECOM pour une durée de 10 ans moyennant une redevance annuelle de 10 000 € nets. [Unanimité]

Extension et réhabilitation des infrastructures de tennis : le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet ATHENA ainsi que tous documents nécessaires à cet effet pour un coût d'objectif de 950 000 € H.T., rémunération 69 550 € HT (avec option OPC), et a autorisé Monsieur le Maire à dresser, par voie d'arrêté les plans de financement nécessaires à la constitution des dossiers de demande de subventions auprès des services du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Etat et de tout autres organismes. [unanimité]

Prochains conseils municipaux

- **Vendredi 18 novembre à 19h30**
- **Vendredi 20 janvier à 19h30**
- **Vendredi 10 mars à 19h30**

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

NAD'DANSE

L'Association Nad'Danse propose des cours de Danse Rythmique et Modern'Jazz, à partir de 4 ans, jusqu'aux adultes. Lieu des cours: Salle Béjart. Professeur de Danse Diplômée d'État : Nadine LUNION. Renseignements au 0676897150 ou adresse mail suivante : nadine.lunion@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Le CJBG entame une année dynamique : un vide-grenier, le stand du Marché de Noël, les relations avec Theley et la reprise des échanges avec Briviesca. Son repas-dansant aura pour thème l'Irlande car des contacts (linguistiques et amicaux) se tissent avec une ville irlandaise. Les cours de langue se poursuivent avec succès. Tous les habitants intéressés par cette ouverture internationale sont les bienvenus.

THÉÂTRE ET LOISIRS - LE NOIR TE VA SI BIEN

Une comédie de Jean Marsan mise en scène de Dominique Quelennec. Du 4 au 19 mars 2017 salle Paul Bouin billetterie du 1 février au 10 mars 2017 salle des associations. Adultes 7,50 € Enfants 4,50 € (jusqu'à 12 ans Groupe 6,50 €(à partir de 10 personnes). John et Lucie sont des prédateurs : chacun de son côté s'est marié de nombreuses fois, et tous les richissimes conjoints sont rapidement décédés. L'inspecteur Campbell a fait en sorte de les réunir dans un manoir. Les présenter l'un à l'autre permettra peut-être de les faire convoler en justes noces... La police espère ainsi assister au massacre et ramasser ce qui en restera... http://theatre-basse-goulaine.fr/ ; https://www.facebook.com/theatrebassegoulaine/

LES ESOX

Les ESOX vous accueillent toute l'année pour rejoindre l'une de leur section Football Américain, Flag ou Cheerleading ! Venez découvrir ces disciplines atypiques les lundis et jeudis au terrain des Rouleaux, dans une ambiance conviviale et familiale ! Tous gabarits et expériences, en joueurs ou bénévoles ! Toutes les infos sur notre site www.esoxfootus.fr et sur notre page Facebook « les esox ».

TOURNOI DE TENNIS

La saison débute traditionnellement par notre tournoi Séniors qui a réuni cette année 92 compétiteurs. Le beau temps a permis de jouer une partie des 100 matchs sur les courts extérieurs. Comme souvent, les joueurs de Basse-Goulaine étaient les plus nombreux. Caroline Monfort a d'ailleurs remporté le tableau féminin, alors que Fabrice Piquin s'est incliné en finale chez les hommes.

L'ACCT PÉDALE JUSQU'AU SOMMET

L'Amical Club Cyclo Tourisme de Basse Goulaine a organisé du 8 au 12 septembre 2016 un périple « De la Loire aux Pyrénées » de 680 km. 23 participants dont 3 féminines sont partis de Basse-Goulaine jusqu'au col de la Pierre St Martin dans les Pyrénées Atlantiques. Ce voyage à vélo comprenait 4 étapes d'environ 150 km. Le 5e jour se terminait par l'ascension du col de la Pierre Saint Martin (1760m), véritable défi de 25 km de montée. Quel plaisir de gravir ce col et comme récompense la descente vers le lieu d'hébergement. Tous les cyclos et accompagnants étaient super motivés pour la réussite cette épreuve. Pour tous les renseignements complémentaires : faire courriel acct44115@gmail.com.

LES BALLERINES DU MARAIS

C'est la rentrée des Ballerines Du Marais. Cette année, 95 danseuses et danseurs, jeunes et adultes, renfilent leurs chaussons auprès de leur professeur Mireille.
Un stage de perfectionnement est prévu à la Toussaint, en vue de la préparation du gala annuel.
Les Portes Ouvertes se dérouleront du 7 au 10 décembre à la salle Maurice Béjart.
Contacts : lesballerinesdumarais@gmail.com - www.danse-lesballerinesdumarais.fr - 07 83 91 61 74

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLE ST-SÉBASTIEN BASSE & HAUTE GOULAINE

Une rentrée c'est toujours de bonnes résolutions. L'équipe et la Présidente sommes sur le terrain pour la promotion du don et glaner sans cesse des nouveaux donneurs.
Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Mobilisons-nous!
Don de Sang, il faut y penser toute l'année, nous comptons sur vous !

ECOLE DE MUSIQUE DE BASSE-GOULAINE

Suite aux inscriptions il reste des places pour certaines activités :
- Jardin Musical 6 ans le jeudi à 16H45
- Percussions Africaines Jeudi 20H

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 02 40 03 51 58 ou embg@free.fr

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Depuis 1984, les LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS, vous proposent diverses activités, dispensées par des professionnels : - IKEBANA (art-floral japonais) - Peinture sur toile (aquarelle/huile/acrylique) - Réfections de Sièges - Peinture sur différents supports (bois/porcelaine/métal) - Home-déco - Travaux sur tous Textiles/Soie - Bien-Etre par le mouvement/Brain gym/Bal A Vis X - Vitrail/Fusing Thermoformage. Renseignements : 07 68 17 65 47 - assolag@free.fr

ACBG : LA SAISON EST LANCÉE

Dimanche 11 septembre, c'était le 3e tour de la coupe de France. Une belle affiche opposant l'équipe seniors A à nos voisins de la Ste Anne de Vertou, évoluant en CFA2.
Les nombreux supporters des deux camps ont pu apprécier les nouveaux équipements mis à disposition du club par la mairie de Basse Goulaine, tribune et grande salle panoramique accueillant le bar. La saison est donc lancée de fort belle manière.

CLUB DE YOGA : SAISON 2016/2017

Les cours ont commencé depuis le 19 Septembre. Cette année un nouveau cours a été ouvert salle Feydeau le vendredi matin de 10h15 à 11h 45. Si vous êtes intéressé il reste quelques places. L'assemblée générale ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation aura lieu le 18 Octobre salle Saint-Brice à partir de 20 heures. Au cours de l'année des animations seront proposées sur le thème du YOGA : conférence au cours du premier trimestre 2017, stage le premier WE d'Avril 2017 et séance collective avec tous les professeurs en Juin. CONTACTS RENSEIGNEMENTS : Marie Clermont : 02 40 80 71 40 - Annie Petit : 02 72 01 69 33

INTER SOCIÉTÉS DE BASSE GOULAINE : LA SAISON EST REPARTIE DE PLUS BELLE !!

L'inter sociétés, toujours aux cotés de ses associations adhérentes pour une assistance matériel afin d'aider à la réussite de tous les événements qu'elles organisent. Associations sportives ou culturelles, mais aussi de lotissements. Vous organisez des manifestations sur la commune de Basse Goulaine. Nous serons là pour vous, rejoignez nous, adhérez à l'inter sociétés. Pour tout renseignement, nous contacter au 06.87.34.85.22. Ou à l'adresse e-mail suivante : intersocietes.pdt@gmail.com. Pour le bureau. Dominique Rousseau, Président

AGENDA

OCTOBRE

» **Vendredi 7 octobre,** à 19h,
Cérémonie d'accueil des nouveaux Goulainais
Salle Paul Bouin. Sur inscription.

» **Jeudi 13 octobre,** à 10h,
Ateliers «La santé dans l'assiette» : réunion d'information et d'inscriptions
Petite salle Paul Bouin

» **Du mardi 11 au samedi 29 octobre,** aux heures d'ouverture de la médiathèque.
Exposition « A table ! »
Entrée libre.

» **Dimanche 30 octobre**, ouverture à partir de 12h30,
Loto annuel du Don du Sang
Salle Paul Bouin.

NOVEMBRE

» **Dimanche 13 novembre,** 14h30 et 18h,
Théâtre : Pour le meilleur et pour le rire
Salle Paul Bouin. 15 €, réduit 8 €, abonné 12 €.
Billetterie sur www.basse-goulaine.fr, www.ticketmaster.fr ou à l'accueil de la mairie.

» **Du mardi 15 au samedi 26 novembre,** aux heures d'ouverture de la médiathèque.
Exposition « Jeux de lettres, jeux de mots »
Entrée libre.

» **Samedi 26 et dimanche 27 novembre** de 10h à 18h,
Salon d'Automne - invitée : Martine Diotalevi, peintre
Salles Paul Bouin. Entrée libre.

» **Mardi 29 novembre**, de 16h à 19h30,
Collecte don du sang (en partenariat avec ESOX, Foot Américain de Basse-Goulaine), salle Paul Bouin.

DÉCEMBRE

» **Vendredi 2 décembre 2016,** 20h,
Conférence sur la santé
Goulaine Nature Environnement invite les Goulainais à une conférence sur la santé avec Alexandra Moricet, naturopathe.
Salle St Brice

» **Vendredi 2 et samedi 3 décembre**
Téléthon

» **Samedi 3 et dimanche 4 décembre,** de 10h à 18h,
Village de Noël
Halle du Grignon. Entrée libre.

» **Samedi 10 décembre 2016,** de 14h à 17h
Collectionneurs de Goulaine
Manoir de Kerclar.
Bourse d'échange multicollection (fèves, capsules, timbres, cartes postales, etc.) Débutants bienvenus.
Contact : 02 40 06 09 79

» **Mercredi 14 décembre,** à 17h,
Contes de Noël
Médiathèque. Entrée gratuite, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22.

» **Mercredi 14 décembre,** à 20h30,
Concert de Noël en famille
Salle Paul Bouin. Entré libre.
Organisation Ecole de musique de Basse-Goulaine

» **Samedi 17 décembre,** à 20h
Chorale Sainte-Anne de Goulaine
Eglise Saint-Brice. Tarif : participation libre.

» **Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier,**
Patinoire de Noël
Halle du Grignon.

» **Jeudi 22 décembre,** à 17h,
Le Noël des animaux
Médiathèque. Entrée gratuite.
Réservation obligatoire au 02 40 06 00 22.

JANVIER

» **Dimanche 8 janvier,** à 15h,
Gala de l'harmonica
Salle Paul Bouin. Gratuit.
Organisation Les Amis de l'harmonica

» **Lundi 9 janvier,** à 19h,
Cérémonie des vœux à la population
Salle Paul Bouin

» **Du mardi 10 au samedi 28 janvier,** aux heures d'ouverture de la médiathèque.
Exposition « Le chemin de fer du petit Anjou »
Entrée libre.

» **Dimanche 15 janvier,** à 17h (sous réserve),
La Folle Journée
Salle Paul Bouin. Entrée libre, dans la limite des places disponibles - réservation conseillée en mairie.

Recrutement de 14 agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population, la commune recrute 14 agents recenseurs pour les mois de janvier et février 2017.

Profil requis : grande disponibilité (créneau horaire 16h-21h + week-end), bonne connaissance de la ville, ténacité, stabilité dans la fonction, aisance relationnelle, moralité et neutralité, discrétion, ordre et méthode, bon niveau d'études, bonne condition physique, possession d'un portable appréciée.

L'agent recenseur est formé par l'INSEE. Cette formation dure deux demi-journées. Elle est prévue les 4 et 11 janvier 2017.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature **avant le 28 octobre 2016** à l'attention de : Monsieur le Maire 25 rue de la razée - 44115 BASSE-GOULAINE.

A L'AFFICHE

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE RIRE

Pièce de Théâtre avec Séverine Ferrer et Didier Gustin.
Dimanche 13 novembre à 14h30 et à 18h.
Salle Paul Bouin.
Plein 15€, Réduit 8€, Abonné 12€.
Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.

JEUX DE LETTRES, JEUX DE MOTS

Cette exposition conçue par la plasticienne Elisabeth Devos est une variation sur les abécédaires, l'écriture et les jeux de mots.
Du mardi 15 au samedi 26 novembre Aux heures d'ouverture de la médiathèque.
Entrée libre.

SALON D'AUTOMNE

Invitée d'honneur : Martine Diotalevi, peintre.
Samedi 26 et dimanche 27 novembre, de 10h à 18h.
Salles Paul Bouin.
Entrée libre.

VILLAGE DE NOËL

Samedi 3 décembre de 12h à 20h, dimanche 4 décembre de 10h à 18h.
Halle du Grignon.

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

ROMAN YOUNG ADULTS

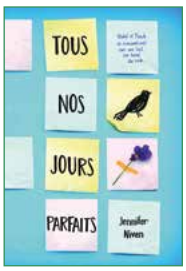

« Tous nos jours parfaits »
De Jennifer Niven
Éditions Galllimard
Quand Violet et Finch se rencontrent, ils sont très déprimés. Finch est la «bête curieuse» du lycée. De son côté, Violet vient de perdre sa sœur ; elle s'est isolée et laissée submerger par la culpabilité. Pour Violet et Finch, c'est le début d'une histoire d'amour bouleversante, l'histoire d'une fille et d'un garçon qui réapprennent à vivre.
Un excellent roman pour ceux qui ont aimé « Nos étoiles contraires » et « Eleanor & Park » !

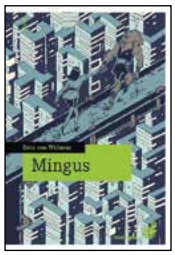

« Mingus »
De Keto Von Warberer
Editions du Rouergue
Mingus est né du cerveau génial d'un généticien. Mi-homme, mi-lion, sa beauté fascine tous ceux qui le croisent depuis qu'il s'est enfui du laboratoire où il a été créé. Dans cette société technologique décadente, dominée par un tyran, le pouvoir, comme les rebelles, tentent d'utiliser Mingus à leur profit. Miracle de la science, il est la créature à abattre ou à capturer. Mais lui n'a qu'une obsession : retrouver Nin, la jeune fille dont il est tombé amoureux...
Conte futuriste, Mingus mélange les accents de la science-fiction à ceux de « La Belle et la Bête », dans un beau récit d'amour et d'aventures.